



# ...**EN DIRECT**

## **du Comité d'Entreprise**

### **Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire**

Expression syndicale des élus SUD Solidaires au comité du 31/01/2019

Lors de cette réunion, les élus du comité d'entreprise étaient consultés sur le projet de micro-organisation 2019/2021. A l'unanimité (toutes tendances syndicales confondues), ils ont voté **contre** le projet de l'employeur tel qu'il a été présenté. L'avis du comité d'entreprise a été remis à l'employeur dans le délai légal d'un mois prévu par le code du travail (c'est le Directoire BPL qui a fixé la date de remise au 31 janvier 2019).

Ce projet va mettre en difficulté des salariés qui vont rester dans notre entreprise avec une charge de travail restante qui n'a pas été évaluée par la Direction. Elle nous parle d'automatisation, de simplification et autres... mais supprime les effectifs (moins 159 ETP en 2018) avant que ces nouveaux process ne soient en place !

De nombreux cadres et responsables seront dans ce projet sans affectation correspondant à leurs compétences et leur investissement passé. Là encore, la Direction n'a pas quantifié, ni qualifié les situations !

Ci jointe, au verso, la déclaration intégrale des élus SUD Solidaires sur le projet 2019/2021



**Information financière : la Direction Bretagne Pays de Loire abondera, chaque année de 2019 à 2024, à hauteur de 1,7 millions d'euros par an, pour les jeux Olympiques 2024, Soit 10,2 millions d'euros !! (sur les 6 ans)**

Infos de dernières minutes :

- Il semblerait que les agences Habitats pourraient être implantées à Brest, Rennes, Nantes, Angers et Vannes. Pourquoi à Vannes et pas au Mans ? Là, il faudra attendre une réponse...
- 3 projets « pilots » de nouveaux « middle office » pourraient voir le jour en mars afin de tester le modèle avec 2 implantations à Cesson et une à Nantes.
- Un 44ème chantier (projet) vient de sortir de terre à la CEBPL pour étudier les activités réalisées par les Assistantes des ex-groupes commerciaux suite à la mobilisation de ces salariés auprès de la Direction.



JADHERI

**SUD Solidaires - Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire**



02 72 20 34 87



[sud.cebpl@orange.fr](mailto:sud.cebpl@orange.fr)

DOM 55 951

[www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Retrouvez-nous sur



14/02/2019

## Déclaration des élus SUD Solidaires sur la micro organisation

Dans un contexte d'un résultat net prévisionnel de 102 millions d'euros en 2018, le Directoire de la CEBPL présente un projet 2019-2021 avec réduction drastique des effectifs :

- Réduction entre 13 et 20 % des commerciaux selon les directions commerciales.
- Réduction de 20 % de l'effectif des fonctions supports.

Les élus SUD Solidaires expriment **leur désaccord sur la micro organisation** et le manque d'éléments notamment :

- Pas de calendrier de mise en place des différents projets, entre autre, celui des suppressions de postes,
- De nombreux postes sont supprimés sans projection de reclassement pour les métiers supprimés : RA, CC, DA, RGP, RM Pro, RAC, moniteurs des ventes, RRQD...
- Aucune présentation du devenir des agences « habitat », soit 43 postes en 2018 en suspens !

Le CHSCT sur son domaine de compétence n'a pas reçu les éléments suivants :

- Etude de l'impact de la nouvelle organisation sur les conditions de travail
- Etude sur la charge de travail pour les effectifs restant après la suppression de près de 600 postes
- Pas de listage, ni d'étude de l'impact de la localisation et du nombre des salariés déplacés dans la nouvelle organisation

Le CHSCT n'a pas reçu de plan de prévention des risques et des mesures de prévention proposées par la Direction.

En outre, la communication de la Direction sur les suppressions de postes a créé un climat anxieux.

La mise en place d'un moratoire en matière d'embauche et le non remplacement des départs depuis 6 mois, ont fortement dégradés les conditions de travail.

Tout ceci dans un seul but : accélérer les départs ! Les élus SUD-Solidaires n'en sont pas dupes !

Cette recherche constante de profit au détriment de la santé des salariés, serait faite dans quel objectif, si ce n'est celui d'enrichir nos patrons et non les salariés !

En conclusion : l'information qui se dégage très clairement du peu d'informations communiquées par la Direction : **C'est la suppression de postes** ! (1) Les modalités en restent nébuleusement et mystérieusement floues pour encore plus d'inquiétude pour que chacun d'entre nous doute de son avenir !

**(1) Les suppressions de postes (558 ETP), c'est :  
159 ETP en 2018, 133 ETP en 2019, 133 ETP en 2020 et 133 ETP en 2021.**

### **Les élus SUD Solidaires au comité d'entreprise :**

Cheick-Oumar DOUMBIA - Dominique GUILLOUX - Karine LE DIOURON - Catherine LE GOFF - Serge PEDRAU. **Le représentant syndical SUD :** Hervé TESSIER

**SUD Solidaires - Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire**



02 72 20 34 87



[sud.cebpl@orange.fr](mailto:sud.cebpl@orange.fr)

DOM 55 951

[www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com)

Retrouvez-nous sur



14/02/2019

JADIER